



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:
03/35

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 17 décembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Devis supplémentaire: Signalisation de la sécurité routière et « Parkleitsystem » (art.4/1212/2133/301)

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'installation d'une signalisation de la sécurité routière et d'un « Parkleitsystem » ;

Vu les devis précédents ;

Vu le devis supplémentaire au montant de 125.000 € ;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'ingénieur-directeur adjoint des travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis supplémentaire au montant de 125.000 € pour l'installation d'une signalisation de la sécurité routière et d'un « Parkleitsystem ».

Un crédit au montant de 450.143,89 € est inscrit à l'article 4/1212/2133/301 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre

en séance

suivent les signatures

date qu'en tête